

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association des résidants du Lac Carillon,
Le samedi 12 octobre 2013, à 10h30.
4164, Chemin du Huard, Lac Carillon, Saint-Ubalde

Étaient présents:

Pierre Bédard	Serge Lachance
Louis Bégin	Marie Laframboise
Gérald Bertrand	Fannie Lamarche
Magella Bérubé	Michel Lamoureux
Lucille Bourbonnais	Gérard Langlois
Gilles Bourgeois	Martine Lefebvre
Jean-Marc Charbonneau	Pierre Lefebvre
Nelson Chabot	Suzanne Léveillé
Emma Cyr	Jocelyn Martineau
Anne Dallaire	Anne Morel
Pierre Després	Clémence Morin
Donald Dryburgh	Rino Morin
Linda Dryburgh	Yves Ouellet
Guy Faber	Viateur Parent
Denis Frenette	Denis Pelland
Andrée Giguère	Rock Perron
Jocelyne Gingras	Michel Poirier
Louise Grandbois	Hélène Prévost
Claire Huot	Jocelyne Roberge

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Lachance, président fait lecture des points à l'ordre du jour.

Proposé par Jean-Marc Charbonneau, secondé par Jocelyne Roberge et adopté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2012

Le procès-verbal étant disponible sur le site de l'Arc, *il est proposé par Denis Pelland, secondé par Louise Grandbois et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2012.*

3. États financiers 2012

M. Serge Lachance présente et commente les états financiers de l'année 2012. Revenus 1 527,71 \$, dépenses 1 070,34 \$, bénéfice de 457,37 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 3 960,49 \$.

Il est proposé par Serge Lachance secondé par Denis Frenette et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que présentés.

4. Vérification des États financiers 2012

La vérificatrice, Mme. Jocelyne Roberge, fait mention de l'exactitude des montants.

5. Situation financière 2013

M. Serge Lachance fait mention de la situation financière de l'Association pour l'année 2013.

6. Nomination d'un vérificateur pour 2013

Il est proposé par Claire Huot, secondé par Suzanne Léveillé et adopté à l'unanimité que Jocelyne Roberge soit responsable de la vérification des états financiers pour l'année 2013.

7. Cotisation et coordonnées

Le président fait mention que la cotisation est toujours à 10,00\$ pour l'année 2014.

8. Suivi des dossiers

8.1 Parc naturel régional de Portneuf

8.1.1 Rencontre du 18-06-2013

Une dizaine de personnes avaient souligné leur mécontentement. Elles ont été invitées par la municipalité à rencontrer la corporation du parc.

8.1.2 Rencontre du 26-06-2013

Plus d'une quinzaine de villégiateurs du Carillon se sont présentées à la consultation publique. L'Avis de l'ARC déposé à la Corporation du parc en date du 27 juin est sur notre site et résume bien la situation.

Cet avis a porté fruit et a influé sur les décisions de la Corporation.

8.1.3 Camping à la plage

Sébastien Perreault, directeur d'Action plans d'eau plein air a fourni un résumé de l'achalandage du camping cet été :

68 tentes/jour

Quelques embarcations louées

4 visites du Camp de jour de Saint-Ubalde

Entretien complet des sentiers pédestres

Opération déficitaire, mais nous nous y attendions.

Selon les commentaires des villégiateurs du lac Carillon rencontrés, il n'y a pas eu de grabuge cette saison mis à part «l'emprunt» d'un pédalo privé par des clients.

L'utilisation de la zone près de la plage par les campeurs demeure problématique.

Solutions qui seront apportées pour 2014 à ce sujet :

1. *Végétalisation de ce secteur par la plantation dense de conifères en collaboration avec la CAPSA*
2. *Installation de panneaux «camping interdit» dans cette zone (La municipalité en avait mais elle ne les a pas installés...)*
3. *Installation d'une signalisation indiquant aux campeurs comment se rendre aux sites de camping aménagés*

Accompagné d'un technicien en environnement faunique et d'un biologiste de la CAPSA, nous avons parcouru l'ensemble du lac Carillon dernièrement pour en effectuer la caractérisation, un rapport en résultera quelque part après les fêtes. Celui-ci comportera un plan d'action pour solutionner les problématiques identifiées.

Nous sommes satisfaits de cette première année de prise en charge. Prochainement, nous aurons une rencontre pour planifier la saison 2014. Nous vous tiendrons au courant de la suite des choses. »

M. Lachance ajoute qu'il y a eu gardiennage de la FDS de la St-Jean au 17/08 et que c'est St-Ubalde qui a mis fin à cette surveillance.

Qu'il y a eu très peu de débordement à son avis sauf une FDS il y en a qui ont campé dans le passage entre le stationnement et la plage et il y a eu un peu de bruit en soirée.

Par les commentaires reçus, certaines personnes commencent à comprendre notre vécu et réalisent que l'Avis et les autres commentaires que nous avons transmis sur le projet ont du sens...

8.1.4 Sentiers pédestres

Le réseau a été presque entièrement nettoyé.

Par rapport aux coupes de bois projetées, la corporation du parc a demandé qu'il n'y ait plus de coupe dans ce secteur.

Nous avons aussi transmis un relevé de nos sentiers au ministère. S'il y avait coupe de bois, selon les normes notre secteur serait protégé étant donné les sentiers pédestres qui s'y trouvent.

8.2 Affichage

Comme vous l'avez sûrement remarqué, nous avons procédé à l'installation de deux panneaux de l'association.

Benoît Caouette de NDDM a demandé de consulter les villégiateurs de NDDM pour savoir s'ils seraient d'accord pour que la municipalité procède à l'affichage des numéros civiques en bordure de la rue. Le but, aider les services d'urgence à localiser facilement un endroit par un affichage standardisé. Nous attendons toujours le modèle de la municipalité pour vous consulter.

Le président a confirmé à M. Caouette qu'il ne devait y avoir aucun coût à cette pratique.

8.3 Site Internet

Nous pouvons constater que notre site Internet est de plus en plus achalandé.

Seulement en septembre 2013, 293 visites ont été enregistrées par les membres qui ont un code d'accès.

En moyenne pour le même mois, 64 visites / jour - 1900 visites / mois - 4788 pages / mois.

8.4 Quai – NDDM

On a demandé que le quai soit réparé. Une réparation a été faite mais probablement que le même problème se reproduira l'an prochain...

8.5 Quai – St-U

On a demandé que le quai soit réparé. La municipalité a changé quelques madriers et le parc a mis trois panneaux de contre-plaqué. Espérons qu'il sera refait l'an prochain...

8.6 LotoMatique de Loto Québec

C'est terminé, Loto Québec a mis fin à Lotomatique et nous avons reçu un chèque de 2 347.86 \$ pour un total de plus de 4 500 \$ de août 2010 à juin 2013.

Un gros merci à Jean-Marc Charbonneau qui a piloté ce dossier depuis le début.

8.7 Élections municipales

Pour St-Ubalde, surveillez le site Internet les associations riveraines essaient de mousser la candidature de personnes venant du secteur des lacs. Il y a trois personnes qui se présentent soit Jean Turcot, Thérèse Martin et Sylvie Drouin.

Pour NDDM, j'ai entendu parler qu'il y a un opposant au maire, c'est André Turcotte.

9. Situation trophique du lac

Remerciements à Carole Paré, Olivier Bégin et Daniel Plourde qui ont réalisé des relevés de périphyton cet été. Le périphyton, c'est cette espèce de mousse qui recouvre les roches dans le lac.

Ces personnes ont accepté de participer au protocole de suivi du MDDEP qui est un nouvel outil pour évaluer s'il y a un rapport avec l'eutrophisation d'un lac.

Il ne faut pas oublier l'importance de la revitalisation des rives et les apports néfastes de phosphore...

Pour les relevés de transparence, nous avons eu de bonnes lectures. Il y a eu 9 sorties où des mesures ont été prises aux 3 endroits spécifiques en plus des 3 sorties pour les analyses d'eau.

On est en attente des résultats.

10. Période de questions

10.1 Quai lac à la Hache

On demande si on ne pourrait pas s'informer pourquoi il n'y a plus de quai au lac à la Hache.

Le président s'informerera.

10.2 Déchèterie NDDM

Sensibilisation à la propreté du site et à la disponibilité du site de récupération ouvert tous les samedis à NDDM.

Un rappel est aussi fait concernant le site de St-Ubalde qui est aussi ouvert tous les samedis et à la récupération des métaux et des batteries d'automobile qui peut se faire par un simple courriel sur notre site Internet sous l'onglet « Petites annonces ».

10.3 Algues longues et visqueuses

Est-ce que les algues longues et visqueuses qui s'accrochent aux plantes sont identifiées?

Le président s'informerera.

10.4 Conformité des installations septiques

On s'informe sur la conformité des installations septiques.

St-Ubalde a procédé il y a quelques années à la caractérisation des installations sur tout le territoire et des avis de corrections étaient émis s'il y avait des modifications à faire.

Pour NDDM, la mise en place des installations était supervisée par la municipalité, comme à St-Ubalde d'ailleurs.

Donald Dryburgh s'informerera auprès de la municipalité de NDDM pour les vieilles installations.

10.5 Études sur les poissons au lac Carillon

On s'informe si on a eu l'étude concernant les poissons au lac Carillon?

On n'a jamais réussi à mettre la main sur cette étude. Le président va faire une nouvelle tentative.

10.6 Sentiers pédestres

On s'informe sur la manière dont le nettoyage est fait, sur le sentier de portage entre le Carillon et le Montauban, sur le sentier de la glacière, sur le sentier entre le lac à la Hache et le lac Émeraude, sur les ponts et passerelles dans les sentiers et sur la possibilité de faire une corvée de nettoyage.

Le président suggère de surveiller le site Internet pour des infos sur ces sujets.

10.7 Nettoyage des bordures de rues NDDM

Les résidants déplorent la manière dont les travaux ont été effectués et les traces non esthétiques de cette opération.

10.8 Argent en banque

On s'informe qu'est-ce qu'on a l'intention de faire avec cet argent.

Comme l'Association n'a plus de revenu avec Loto Québec, elle servira au roulement de celle-ci.

Faut prendre note aussi que la cotisation est à 10 \$ depuis le début de l'association et qu'un jour on devra l'augmenter.

10.9 Liste et coordonnées des membres.

On s'informe à savoir si on pourrait donner aux membres une liste avec les coordonnées des membres s'il y a un besoin de les contacter.

Le président invite les gens à contacter les responsables de l'association qui ont les coordonnées des gens.

Une approche sera faite auprès des membres afin de connaître ceux qui seraient d'accord avec la publication de leurs coordonnées.

À suivre.

11. Levée d'assemblée